

Johnston, M. H.; Edwards, J. E. 2013. *Adapter l'aménagement forestier durable aux changements climatiques : analyse d'études de cas au Canada*. Cons. can. minist. for., Ottawa (Ontario).

RÉSUMÉ

Le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) a mis au point une approche d'évaluation d'options d'adaptation de l'aménagement forestier durable (AFD) aux changements climatiques fondée sur l'évaluation de la vulnérabilité. L'initiative du CCMF sur l'adaptation aux changements climatiques résulte d'une collaboration de dix projets d'évaluation de la vulnérabilité de l'AFD destinée à tirer profit des exemples de bonnes pratiques et des leçons apprises dans l'application de cette approche d'adaptation aux pratiques et politiques de l'AFD. Les projets, appelés ici « études de cas », couvraient un large éventail de types forestiers et d'intervenants en plus de porter sur plusieurs sujets. Ces sujets comptaient la modélisation biophysique, l'analyse des politiques, l'évaluation à l'échelle des collectivités et l'intégration des changements climatiques dans la planification de l'aménagement forestier. Dans chaque étude de cas, les porte-parole ont passé une entrevue qui couvrait trois aspects de l'étude de cas : les facteurs favorables qui ont mené à l'établissement du projet, les résultats et comment ces résultats ont été intégrés dans les politiques ou les pratiques. Les facteurs favorables comprenaient le financement adéquat, la disponibilité des données appropriées, tant à l'échelle spatiale que temporelle, et un chef de file local qui établissait le lien entre les chercheurs et les intervenants locaux. Les résultats des études de cas n'ont généralement pas mené à l'application d'options d'adaptation. Leur valeur réside plutôt dans la prise de conscience de l'enjeu que représentent les changements climatiques pour la gestion forestière et dans la création d'un réseau entre les praticiens forestiers, les chercheurs et les divers intervenants qui permettra de poursuivre la collaboration sur cet enjeu. Dans certains cas, les administrations locales et les gouvernements provinciaux ont intégré des considérations sur les changements climatiques dans leurs politiques, ou planifient de le faire. L'intégration de l'adaptation (y compris la considération des changements climatiques dans la planification et les opérations journalières) est critique afin d'assurer l'atteinte continue de l'AFD dans un environnement en évolution.

Mots clés : Évaluation de la vulnérabilité, aménagement forestier durable, adaptation, changements climatiques, meilleures pratiques, études de cas